

## SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mercredi 19 octobre 2016

## Ségolène Royal assiste au premier vol de l'hélicoptère 100% électrique VOLTA

- Mercredi 19 octobre 2016, l'hélicoptère électrique VOLTA et son équipe ont réalisé leur première démonstration en vol sur l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux, en présence de Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat. Il s'agit du premier hélicoptère conventionnel 100 % électrique.
- Dans un contexte de croissance permanente, l'aviation civile est un secteur économique innovant qui œuvre activement au développement de nouvelles technologies plus propres et moins énergivores. Cet investissement conduit les acteurs de la filière aéronautique à mener des projets d'avenir plus respectueux de l'environnement, comme l'hélicoptère VOLTA.
- Le prototype a été développé par la société AQUINEA et l'ENAC, école du Ministère de l'Environnement, résultat de trois ans de recherche et développement. Il s'agit d'un hélicoptère dit conventionnel, équipé d'un seul rotor à pas variable et d'un rotor de queue anti-couple. Il est présenté au stade de prototype; mais l'objectif est de développer un appareil dédié à la formation des pilotes et au vol de loisir. Il deviendra, à terme, un appareil en mesure d'intégrer le trafic aérien dans des conditions d'utilisation commerciale.

- Le système de batterie électrique de VOLTA, exclusivement développé pour ce projet, lui assure une autonomie énergétique de l'ordre 14 minutes. Chaque vol permet, en moyenne, de réaliser une économie d'émission de 13 kg de CO<sub>2</sub> et 24 g d'oxyde d'azote. Avec une durée de vie escomptée de 350 heures, la batterie de VOLTA permet donc d'économiser jusqu'à 17 000 litres de carburant, ce qui représente 11 tonnes de CO<sub>2</sub> et 22 kg d'oxyde d'azote.
- Par ailleurs, les nuisances sonores sont considérablement réduites par rapport à un hélicoptère à moteur thermique.
- Ce premier projet fait de la France et de l'ENAC des pionniers dans l'Histoire de l'aviation durable, il s'inscrit dans le développement des modes de transport de demain et perpétue une tradition aéronautique forte et chère à notre pays.

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr @ecologiEnergie Contact presse : 01 40 81 78 31